

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 10 janvier 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 10 janvier 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 janvier 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Denisart, Alfred](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin demande à Denisart de lui envoyer l'état des impôts directs et indirects que paie la manufacture de Guise, y compris les taxes d'octroi et des entrées en douane sur les matières : fonte, charbon, coke, sucre, café, chicorée, etc. Godin explique à Denisart qu'il veut établir combien un établissement comme le sien paie d'impôts de toute nature. En raison de l'importance du travail, Godin souhaite dans l'immédiat une approximation des montants et il recommande à Denisart de diviser le travail entre les membres de son personnel. Godin annonce à Denisart qu'il attend le résultat de l'inventaire pour arrêter les prix du tarif. Sur la réclamation de madame Plaideau d'une augmentation de 60 à 80 F par mois pour s'occuper des enfants Vérinos : Godin demande à Denisart si ces enfants pourraient être placés au Familistère dans des conditions plus avantageuses et il lui précise que Dequenue va faire en sorte que le travail de Paul Vérinos soit plus productif. Le post-scriptum de la lettre est relatif à Pétilleau et au budget de l'entreprise.

Mots-clés

[Aliments](#), [Famillistère](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Impôts](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Pétilleau, Albert](#)
- [Plaideau \[madame\]](#)
- [Vérinos, Paul](#)
- [Vérinos \[enfants\]](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Famillistère : usine](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation4 p. (203r, 204r, 205v, 206r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 10 Janvier 74

Cher Monsieur Denisart,

J'aurais bien que vous
puissiez m'envoyer la nomen-
clature des impôts directs et
indirects que je paie à Guise,
ceux des Actrais, et des entrées
en douane sur les fontes
et les charbons et autres
matières. Pour un certain
nombre de ces impôts dont
la perception ne se fait pas
à Guise, comme sont les
sucres, cafés, chicorées, sels,
etc.... le plus simple serait
de me donner les quantités
vendues chaque année, cela
serait même à faire pour
les fontes, charbons, coke et autres.

Bon but serait d'établir
 combien des établissements
 comme les miens paient
 l'impôt de toute nature
 et sous toutes les formes. Ce
 ne faudrait donc pas en
 excepter les timbres des effets,
 des factures, etc.

Ce travail fait rigoureusement
 pourrais vous donner
 peut-être beaucoup de travail,
 je vous demanderais donc
 d'éviter cela pour le moment
 et m'envoyer tous les
 principaux chiffres qui, en
 comptabilité, peuvent permettre
 de maintenant de faire une
 appréciation approximative.
 Délivrez ce travail entre vos
 gens; que chacun en fasse
 une petite part tout au

Familière qui à l'avenir
 en ce sera vite fait.

— J'attends toujours le résultat
 de l'inventaire pour voir
 si nous pourrions conserver
 les prix du tarif actuel,
 sauf les modifications
 relatives à la concurrence
 sur les piles.

— M^{me} Plaidau m'a dit
 avant mon départ que
 les 60 francs qu'elle reçoit
 par mois pour les enfants
 Verinos ~~et qu'il~~ sont insuffi-
 sants et qu'il lui en
 faudrait 80; cette réclama-
 tion est peut être juste,
 néanmoins cela m'a paru
 un peu lourd; ne pourriez-
 vous pas voir si au fami-
 lière il serait possible de
 placer ces enfants à des

conditions plus économiques.
M. Dequerme va voir
de son côté à faire en
sorte que le travail de
Paul Vévinos soit plus
productif.

Bien à vous

Godefr

P.S. Je vous prie de demander à
M. Pétilleau quels volumes
j'ai à Guise sur les budgets
en recettes et dépenses.